

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la première (1^{re}) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-sixième (46^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 29 septembre 2015, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant (C-300-b).

Présents : M. Paul Calce
Mme Caroline Chiasson
M. Robert Drolet
Mme Sophie Filiatrault
Mme Stéphanie Gareau
Mme Anne-Marie Girard
Mme Josée Mérineau
Mme Francine Paquette
Mme Carole Rivest Turgeon
M. Pierre-Luc Tremblay

Excusés : M. Marc-André Durand
M. Nicolas Fournier
M. Stéphane Gauthier
M. Jacques Gariépy

Invités : MM. Patrick Kavanagh et Éric Moisan (Hydro-Québec)
Mme Diane Bournival
M. François Adam
Mme Janic Lauzon
Mme Carole Bradley
M. Stéphane Marcoux
Mme Nadine Le Gal
Mme Chantal Henri

M. Pierre-Luc Tremblay souhaite la bienvenue à tous les membres et invités. Il constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée, à 18 h 35. Mme Diane Bournival agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Tremblay procède à la lecture de l'ordre du jour, en mentionnant que le point 13 traitant du rapport de la relance étudiant sera reporté vu l'absence de M. Alain Aubuchon. Le président demande ensuite aux membres s'il y a des propositions de modification avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour.

01.01.01 Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 01.01.01 Adoption de l'ordre du jour
- 01.06.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 1^{er} septembre 2015
- 01.06.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée tenue le 1^{er} septembre 2015
- 01.01.04 Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 27 août 2015
- 01.01.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études
- 01.01.06 Rapport de la Commission des études
- 01.01.07 Information – Travaux de maîtrise de la végétation par Hydro-Québec
- 01.01.08 Résolutions – Rapport d'activités 2014-2015 du Centre de développement des composites du Québec
Plan de travail 2015-2016 du CDCQ
Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité – CDCQ- PQL010
- 01.01.09 Résolutions – Rapport d'activités 2014-2015 de l'Institut du Transport avancé du Québec
Plan de travail 2015-2016 de l'IVI
- 01.01.10 Résolution – Bilan des priorités institutionnelles 2014-2015
- 01.01.11 Résolution – Priorités institutionnelles 2015-2016
- 01.01.12 Demande de la commission des études – compressions budgétaires et réinvestissement
- 01.01.13 Information – Rapport relance des finissants 2014 (reporté, car absence de M. Alain Aubuchon)
- 01.01.14 Résolution – Nominations à la Commission des études (reporté)
- 01.01.15 Résolution – Rapport d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études
- 01.01.16 Élections
 - Présidence
 - Vice-présidence
 - Comité exécutif
 - Autres comités (déontologie, évaluation et renouvellement DG et DE, comité d'appel)
- 01.01.17 Divers – Avis de motion : modification du règlement n° 14 Code de vie
- 01.01.18 Information – Campagne majeure de la Fondation (reporté)
- 01.01.19 Levée de l'assemblée

Mme Josée Méryneau, appuyée par M. Robert Drolet, propose :

« d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté, avec la mention du report du point 13 à la prochaine assemblée ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.06.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 1^{er} septembre 2015

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, le secrétaire est dispensé de la lecture de celui-ci. Des corrections seront effectuées à la page 1, « propose un tour de table », à la page 3, « tels **les coûts** de convention et jusqu'à l'automne **2016** »; à la page 4, « car **une** recommandation et au rapport de la directrice des études, au Centre de **Mont-Tremblant** » et à la page 7, « considérant que cette politique exige que les établissements d'enseignement se dotent d'une politique institutionnelle **en** la matière ».

Mme Caroline Chiasson, appuyée par Mme Sophie Filiatrault, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 1^{er} septembre 2015, avec les corrections apportées ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

01.06.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée tenue le 1^{er} septembre 2015

Mme Francine Paquette mentionne que les travaux d'excavation sont terminés et qu'il ne manque que l'autorisation du ministre afin d'entreprendre les travaux de construction. Entre-temps, une prolongation a été demandée à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.

01.01.04 Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 27 août 2015

M. Pierre-Luc Tremblay constate qu'aucun membre n'a de question portant sur les sujets traités lors de cette réunion.

01.01.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études

Président

M. Pierre-Luc Tremblay informe l'assemblée qu'il a reçu la démission de MM. Maxime Lefebvre et Jean-François Cloutier. Il les remercie pour leur implication. M. Nicolas Fournier, enseignant en histoire, a été élu au poste réservé à un membre du personnel enseignant. MM. Fournier et Durand ont avisé qu'ils seraient absents, car l'assemblée syndicale des professeurs du Cégep a voté une résolution demandant aux professeurs siégeant au conseil de ne pas participer aux rencontres de cette instance. Il mentionne également que la commission des études lui a également acheminé une résolution dénonçant les compressions budgétaires et que ce point a été ajouté à l'ordre du jour.

Directrice générale

Mme Francine Paquette mentionne que l'inauguration officielle de l'Institut du véhicule innovant (IVI) a eu lieu vers 14 h aujourd'hui. Ce très bel événement a permis de réunir plus de 150 acteurs des milieux politique, scientifique et industriel.

Lors du dernier Forum des DG de collèges, une rencontre avec la nouvelle sous-ministre de l'éducation, Mme Sylvie Barcelo, était à l'ordre du jour. Cette dernière a écouté et rendra compte, mais aucun engagement autre n'a été obtenu de sa part. Il a été décidé que jusqu'à l'assemblée annuelle de la Fédération des Cégeps, prévue à la mi-octobre, les collèges maintenaient leur refus de participer à la reddition de comptes ministérielle demandée.

Directrice des études

Mme Carole Rivest Turgeon annonce que le souper concert Blues de la Fondation, tenu à Mont-Laurier, a permis d'amasser la somme de 25 000 \$

Comme d'autres instances, la commission des études sera touchée par le boycottage dont parlait M. Tremblay. Un ralentissement de ses activités et de l'émission d'avis est à prévoir.

01.01.06 Rapport de la commission des études

Le rapport de la commission des études tenue le 9 septembre dernier a été envoyé aux membres et, en l'absence de son vice-président, M. Marc-André Durand, Mme Rivest Turgeon présente le rapport. Elle mentionne qu'à cette séance, il y a eu l'élection du vice-président et présentation des bilans et des plans de travail. Le rapport d'évaluation relatif à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) a été déposé

et les membres ont été informés que le programme TÉE ferait l'objet d'une évaluation partielle.

01.01.07 Information – Travaux de maîtrise de la végétation par Hydro-Québec

MM. Patrick Kavanagh et Éric Moisan, représentants d'Hydro-Québec, ont annoncé que des travaux de déboisement ont été amorcés. Ces travaux, effectués en vue de maîtriser la végétation sous la ligne de transport du réseau électrique passant à Saint-Jérôme, permettront d'éliminer toute la végétation jugée nuisible à cette ligne et aux pylônes. Tous les arbres qui atteignent ou atteindront plus de 2,5 m à maturité seront abattus. Les représentants ont confirmé que c'est la presque totalité des arbres qui se trouvent entre la piste cyclable et le stationnement principal du Collège qui seront coupés, tel qu'illustré sur le plan de la zone affectée, montrant une bande de terrain d'une largeur maximale de 15 m.

Hydro-Québec avait toléré la situation pendant plusieurs années, mais les représentants mentionnent que ces travaux sont maintenant nécessaires afin de sécuriser la ligne de transport et les pylônes. Ces travaux seront effectués lors de la semaine de relâche, car il y aura moins de circulation pendant cette période. Les arbres coupés seront transformés en copeaux. Hydro-Québec n'a aucune obligation de reboiser, mais pourra conseiller le Collège quant aux essences d'arbres souhaitées advenant le cas où de nouveaux arbres seraient plantés.

Un communiqué « info-travaux » sera envoyé à la communauté collégiale avant la relâche scolaire pour l'informer de la situation. Hydro-Québec mentionne qu'il y aura un représentant sur le terrain pour faciliter le déroulement des travaux et des communications.

01.01.08 Résolutions – Rapport d'activités 2014-2015 et Plan de travail 2015-2016 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité– PQL010

Mme Janic Lauzon présente le rapport d'activités et le plan de travail du CDCQ.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel d'activités et leur plan de travail de l'année à venir.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire S-008, le plan de travail et le rapport annuel des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent être approuvés par résolution du conseil d'administration avant d'être acheminés à la Direction du soutien aux établissements du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR).

CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités du CDCQ, comprenant les faits saillants de l'année, les résultats 2014-2015 ainsi que le budget 2015-2016, présenté aux membres du conseil répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constitue pas un rapport de promotion pour le centre, la circulation de ce document est limitée aux personnes concernées au MÉESR.

Considérant que la directrice du CDCQ présente le rapport annuel d'activités de l'année 2014-2015 et le plan de travail 2015-2016 du CDCQ.

M. Robert Drolet mentionne que comme Bombardier Aéronautique est mentionné en rapport à un des objectifs proposés, il préfère éviter toute apparence de conflit d'intérêts et il quitte la salle.

Mme Caroline Chiasson, appuyée par Mme Sophie Filiatrault, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités de l'exercice 2014-2015 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) tel qu'il a été présenté; et d'entériner le plan de travail du Centre de développement des composites du Québec pour l'année 2015-2016, tel qu'il a été présenté ».

C.A. 1 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Robert Drolet réintègre la salle.

Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité – PQL010

Considérant que la direction du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) est consciente de la valeur de la propriété intellectuelle, de l'intégrité en recherche, de la confidentialité et de l'impartialité et qu'elle accorde une attention particulière aux conflits d'intérêts, réels, potentiels ou apparents.

Considérant que dans le cadre de sa certification ISO 17025, le CDCQ s'est engagé à mettre en œuvre un processus visant à prévenir la participation à des activités qui pourraient réduire la confiance en ses compétences, son impartialité, son jugement et son intégrité opérationnelle et à assurer la protection des informations confidentielles et les droits de propriété de ses clients.

Considérant que Mme Janic Lauzon présente le processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité (PQL010) mis en place par le CDCQ, lequel recommande que tous les membres du comité de direction et du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme soient tenus de signer annuellement le formulaire FORC-012 ou d'obtenir une résolution adoptant les engagements du formulaire FORC-012.

Considérant que le processus est expliqué et que le formulaire FORC-012 est présenté aux membres du conseil d'administration.

Considérant que l'adoption de la résolution ci-dessous équivaut à un endossement du processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité mis en place par le CDCQ.

M. Robert Drolet, appuyé par Mme Anne-Marie Girard, propose :

« d'endosser le processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité (PQL010) ainsi que les obligations contenues dans le formulaire FORC-012, lequel sera présenté à tout administrateur qui entrera au conseil en cours d'année ».

C.A. 2 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.09 Résolutions – Rapport d'activités 2014-2015 de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ)/et de l'Institut du véhicule innovant (IVI) et Plan de travail 2015-2016 de l'IVI

M. François Adam présente les faits saillants et les faits marquants de l'ITAQ pour les neuf premiers mois de l'année et de l'IVI, pour les trois derniers mois. Il mentionne que ce fut une année faste en activités, avec l'intégration du CNTA et de l'ITAQ à la suite de la création de l'Institut du véhicule innovant (IVI), qui comprend maintenant 19 employés.

Il détaille également les nouveaux axes technologiques tracés pour le plan stratégique, qui sont : la traction électrique et hybride, l'intelligence véhiculaire et l'efficacité énergétique.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel d'activités et leur plan de travail de l'année à venir.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire S-008, le plan de travail et le rapport annuel des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent être approuvés par résolution du conseil d'administration du Collège avant d'être acheminés à la Direction du soutien aux établissements du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR).

CONSIDÉRANT que ces documents ont été entérinés par le conseil d'administration de l'IVI.

CONSIDÉRANT que ces rapport et plan répondent à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constituent pas un rapport de promotion pour le centre, la circulation de ce document est limitée aux personnes concernées au MÉESR.

CONSIDÉRANT que le directeur de l'IVI présente le rapport annuel d'activités 2014-2015 et le plan de travail 2015-2016.

Mme Caroline Chiasson, appuyée par M. Robert Drolet, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités de l'année 2014-2015 de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ) et de l'Institut du véhicule innovant (IVI), tel qu'il a été présenté; et
d'entériner le plan de travail de l'Institut du véhicule innovant (IVI) de l'année 2015-2016, tel qu'il a été présenté ».

C.A. 3 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.10 Résolution – Bilan des priorités institutionnelles 2014-2015

Mme Francine Paquette rappelle que les priorités institutionnelles 2014-2015 ont été déterminées par le comité de direction à partir du plan stratégique et des plans de travail, puis présentées et entérinées par le conseil d'administration. En rédigeant ce bilan, Mme Paquette et les autres directeurs ont constaté que malgré les nombreuses heures consacrées aux révisions budgétaires, beaucoup de réalisations ont été accomplies en cours d'année.

Considérant que lors de la séance du conseil tenue le 30 septembre 2014, les priorités institutionnelles de l'année scolaire 2014-2015 du Cégep de Saint-Jérôme ont été présentées et adoptées.

Considérant que ces priorités institutionnelles ont été déterminées en fonction du plan stratégique et de réussite 2009-2014 du Collège.

Considérant que le bilan des priorités institutionnelles 2014-2015 a été dressé par les membres du comité de direction du Collège et qu'il est présenté afin qu'il soit entériné par les membres du conseil d'administration.

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par Mme Stéphanie Gareau, propose :

« d'entériner le bilan des priorités institutionnelles du Cégep de Saint-Jérôme pour l'exercice 2014-2015, tel qu'il a été présenté par la directrice générale du Collège ».

C.A. 4 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.11 Résolution – Priorités institutionnelles 2015-2016

CONSIDÉRANT que le Collège présente ses priorités institutionnelles chaque année aux membres du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT que les priorités institutionnelles 2015-2016 ont été discutées et établies par le comité de direction et ensuite présentées aux membres du personnel d'encadrement du Collège.

CONSIDÉRANT que ces priorités découlent du *Plan stratégique et de réussite 2014-2019* du Collège adopté par le conseil d'administration en juin 2014 après une vaste consultation et la participation de la communauté collégiale et du milieu.

CONSIDÉRANT que ces priorités institutionnelles 2015-2016 sont présentées aux membres du conseil d'administration par la directrice générale du Collège afin qu'elles soient approuvées.

M. Robert Drolet, appuyé par Mme Josée Méryneau, propose :

« d'adopter les priorités institutionnelles de l'exercice 2015-2016 telles qu'elles ont été présentées par la directrice générale du Collège, lesquelles priorités institutionnelles découlent du *Plan stratégique et de réussite 2014-2019* ».

C.A. 5 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.12 Demande de la commission des études – compressions budgétaires et réinvestissement

La commission des études a adopté les résolutions ci-après et elle désire que celles-ci soient déposées afin que les membres du conseil d'administration en prennent connaissance :

« Que la commission des études (CÉ) du Cégep de Saint-Jérôme dénonce l'impact négatif des coupes exercées en éducation, notamment celles faites dans notre cégep, qui affectent la qualité de la formation offerte, la qualité et la quantité des services offerts aux étudiants, la réussite et les conditions de travail de tous ceux qui œuvrent dans notre institution.

Que la CÉ demande au conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme de faire les représentations nécessaires auprès du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour dénoncer les coupures et leurs conséquences directes sur notre institution et sur l'ensemble du réseau de l'éducation au Québec.

Que la CÉ demande au conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme de faire les représentations nécessaires auprès du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour demander un réinvestissement des sommes nécessaires au bon fonctionnement des collèges, c'est-à-dire dans les conditions d'apprentissage et d'étude des collégiens, mais aussi dans les conditions de travail de tous ceux qui y œuvrent.

Que la CÉ demande au CA de lui faire état de l'accueil et de la réponse qu'il recevra du Ministère ».

Les membres du conseil prennent acte de ces résolutions de la commission des études et entérinent l'essentiel de celles-ci. Certains membres se souviennent de résolutions adoptées par le conseil dénonçant les compressions budgétaires répétées du ministère. Les membres s'entendent afin que toutes les mesures prises et démarches déjà effectuées soient répertoriées et qu'une réponse soit ensuite formulée à l'intention de la commission des études. Toutefois, il est entendu que les actions prises ou représentations faites auprès des différentes instances ministérielles ou politiques seront effectuées aux périodes jugées opportunes.

Un retour sur les actions déjà prises et celles à prendre sera envisagé lors de la prochaine séance et, ensuite, une proposition de réponse sera alors discutée. Cette réponse devra tenir compte des travaux réalisés lors de l'assemblée générale de la Fédération des cégeps et des conclusions tirées lors du Forum des présidents et des directeurs généraux de collèges.

01.01.13 Information – Rapport relance des finissants 2014 (reporté)

Ce point est reporté à la prochaine séance, car M. Alain Aubuchon est absent.

01.01.14 Résolution – Rapport d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études

M. Robert Drolet livre le rapport de l'évaluation de la directrice des études et ensuite, celui de la directrice générale. Il commence en décrivant le processus suivi par le comité d'évaluation de la directrice générale (DG) et de la directrice des études (DÉ). Ce comité était composé de MM. Pierre-Luc Tremblay, Stéphane Gauthier et Robert Drolet, pour l'évaluation de la directrice générale et, à ces membres, s'ajoutait Mme Francine Paquette pour l'évaluation de la directrice des études.

M. Robert Drolet présente le rapport de l'évaluation de la directrice des études. L'évaluation est basée sur les objectifs proposés et entérinés par le conseil d'administration. S'il y a lieu, les évaluations annuelles servent également pour le renouvellement des mandats des hors-cadres.

Le comité de sélection estime que les objectifs professionnels de la directrice des études ont été globalement atteints et il recommande un niveau de très satisfaisant, pour le résultat de l'évaluation.

En application de l'article 12, les invités et les membres de l'interne quittent la salle pour les délibérations et la réintègrent par la suite.

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par Mme Sophie Filiatrault, propose :

« d'entériner le rapport d'évaluation des objectifs professionnels de la directrice des études pour l'année 2014-2015, tel qu'il a été présenté par un membre du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études ».

C.A. 6 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études se sont réunis afin d'évaluer si les objectifs professionnels fixés pour l'année 2014-2015 ont été atteints par la directrice générale et par la directrice des études.

CONSIDÉRANT le rapport présenté par les membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation à l'effet d'accorder une cote représentant un niveau très satisfaisant quant à l'atteinte des objectifs professionnels 2014-2015 de la directrice générale.

En application de l'article 12, les invités et les membres de l'interne quittent la salle pour les délibérations et la réintègrent par la suite.

Mme Stéphanie Gareau, appuyée par Mme Josée Méryneau, propose :

« d'entériner le rapport d'évaluation des objectifs professionnels de la directrice générale pour l'année 2014-2015, tel qu'il a été présenté par un membre du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études ».

C.A. 7 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.15 Élections

❖Présidence

Mme Diane Bournival agit à titre de présidente d'élection. Elle mentionne que seuls les **membres de l'externe** sont éligibles à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration. Elle fait lecture du nom des membres de l'externe.

Un tour de table est fait pour connaître l'intérêt des membres de l'externe à occuper le poste de président. Seul M. Pierre-Luc Tremblay se dit intéressé à la présidence.

Mme Stéphanie Gareau, appuyée par M. Robert Drolet, propose d'élire M. Pierre-Luc Tremblay à titre de président du conseil.

M. Pierre-Luc Tremblay est élu par acclamation, président du conseil d'administration du Collège, pour un mandat d'un an.

❖ Vice-présidence

Mme Bournival procède à la lecture d'une lettre envoyée par M. Stéphane Gauthier. Ce dernier y relate son intérêt à continuer à occuper le poste de vice-président et à s'impliquer dans les mêmes comités que l'an dernier. Ensuite un tour de table est fait, pour connaître l'intérêt des autres membres de l'externe à occuper ce poste. Aucune autre proposition de candidature n'est déposée.

M. Pierre-Luc Tremblay, appuyé par M. Robert Drolet, propose la nomination de M. Stéphane Gauthier, à titre de vice-président du conseil d'administration.

M. Stéphane Gauthier est élu par acclamation, vice-président du conseil d'administration du Collège, pour un mandat d'un an.

❖ Comité exécutif

Le comité exécutif comprend d'office le président et la directrice générale, ainsi que deux (2) membres issus de l'externe, dont le vice-président, et deux (2) membres provenant de l'interne, dont la directrice des études. Pour l'exercice 2014-2015, le comité était composé de Jacques Gariépy, Francine Paquette, Pierre-Luc Tremblay, Stéphane Gauthier et Carole Rivest Turgeon et Maxime Lefebvre.

La présidente d'élection fait lecture des postes à pourvoir. On demande si ce poste intéresse les membres. Un tour de table permet aux membres de manifester leur intérêt. M Robert Drolet et Mme Caroline Chiasson sont intéressés. Aucune autre proposition de candidature n'est reçue.

Poste de membre issu des groupes externes (1) :

M. Robert Drolet est élu par acclamation.

Poste de membre issu des groupes internes (1) :

Mme Caroline Chiasson est élue à titre de membre issue de l'interne, par acclamation.

La composition du Comité exécutif pour l'année 2015-2016 est :

- ⇒ M. Pierre-Luc Tremblay, président du Conseil
- ⇒ M. Stéphane Gauthier, vice-président
- ⇒ Mme Francine Paquette, présidente du Comité exécutif
- ⇒ Mme Carole Rivest-Turgeon, directrice des études
- ⇒ M. Robert Drolet, membre provenant de l'externe
- ⇒ Mme Caroline Chiasson, membre de l'interne

❖ Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études

En conformité avec le Règlement numéro 11, le **président** du conseil siège d'office au comité d'évaluation du directeur général et de la directrice des études, accompagné de **deux (2) autres membres** qui occupent un siège réservé à un administrateur issu du **milieu externe** du Collège. La directrice générale s'ajoute à ce comité lors de l'évaluation de la directrice des études.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres qui composeront, avec le président du conseil, le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études, pour l'exercice 2015-2016, la présidente d'élection demande aux membres de l'externe s'ils sont intéressés.

M. Stéphane Gauthier et Mme Stéphanie Gareau mentionnent qu'ils souhaitent siéger à ce comité.

Ne recevant aucune autre proposition, la présidente d'élections déclare M. Stéphane Gauthier et Mme Stéphanie Gareau élus par acclamation.

Le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études, pour l'année 2015-2016, sera donc formé de :

Mme Stéphanie Gareau

M. Stéphane Gauthier

M. Pierre-Luc Tremblay

Mme Francine Paquette (qui s'ajoutera lors de l'évaluation et du renouvellement de mandat de la directrice des études).

❖ **Comité de déontologie**

En accord avec le Règlement n° 18 du *Code de déontologie des administrateurs*, le conseil nomme, chaque année, les membres du comité de déontologie.

Le comité est formé de deux membres (l'un provenant du personnel du Collège et l'autre de l'externe) ainsi que du président du Conseil.

Il y a lieu de procéder à la nomination des deux membres au comité de déontologie pour l'année 2015-2016.

Un tour de table est fait et Mmes Josée Mélineau et Caroline Chiasson témoignent de leur intérêt à faire partie de ce comité.

La présidente demande s'il y a d'autres candidatures à ce comité.

Mmes Josée Mélineau et Caroline Chiasson sont élues par acclamation et elles formeront, **avec le président**, le comité de déontologie pour l'année 2015-2016.

❖ **Comité d'appel**

En accord avec l'article 35 du *Règlement n° 14 du Code de vie*, un comité d'appel est formé. Ce comité agira pour recevoir et entendre la demande de révision d'une suspension d'un étudiant de plus de trois jours et de renvoi du Collège. Le comité d'appel est composé de trois membres externes faisant partie du conseil d'administration du Collège. Leur mandat est d'une année. Lors de chaque demande de révision, au moins deux membres doivent participer au processus de révision.

Il y a lieu de procéder à la nomination des **trois membres de l'externe** qui formeront le comité d'appel pour l'année 2015-2016. Lors d'une séance, au moins deux membres doivent être présents. L'an dernier, ce comité était formé de MM. Pierre-Luc Tremblay, Stéphane Gauthier et Robert Drolet.

Après un tour de table, l'intérêt manifesté par Mmes Stéphanie Gareau et Anne-Marie Girard incite M. Pierre-Luc Gauthier à retirer sa candidature. La présidente d'élection demande s'il y a d'autres propositions pour la nomination de membres à ce comité.

M. Stéphane Gauthier ainsi que M^{mes} Stéphanie Gareau et Anne-Marie Girard, ont témoigné leur intérêt à participer à ce comité, sont élus par acclamation. Ils formeront le comité d'appel pour l'année 2015-2016.

Annonce de Madame Francine Paquette :

La directrice générale, Mme Francine Paquette, désire prendre la parole. Elle fait la lecture d'un message qui sera envoyé à la communauté collégiale intitulé *Le début d'un temps nouveau*. Mme Paquette mentionne qu'il est maintenant le temps de passer le flambeau. Elle pensait qu'elle couperait le ruban du bloc K, mais ce qui est plus important, c'est que le projet soit bien démarré. Enfin, elle croit que le Collège dispose d'une très bonne relève et elle sera disponible durant et après la période de transition pour appuyer la personne qui occupera ce poste.

01.01.16 Divers (avis de motion - modification du règlement n° 14 Code de vie)

La directrice générale mentionne que la modification du règlement n° 14 sera traitée lors de la prochaine séance du conseil.

01.01.17 Information – Campagne majeure de la Fondation du CSTJ

M^{me} Paquette mentionne les grandes lignes de la campagne majeure qui est en cours.

Lors de la prochaine assemblée, il y aura présentation de la promotion des laboratoires de simulation avec des mannequins intelligents en Soins infirmiers ainsi qu'un sommaire de la Campagne majeure de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme.

01.01.18 Levée de la séance

Mme Josée Méryneau, appuyée par Mme Caroline Chiasson, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance est levée à 21 h 45.

Pierre-Luc Tremblay
Président

Diane Bournival
Coordonnatrice Service des affaires corporatives